



Conseil international du Café
113^e session
28 septembre – 2 octobre 2015
Milan (Italie)

**Composition du
Comité consultatif du secteur privé
pour les années caféières 2015/16 et 2016/17**

Contexte

1. Les mandats des membres du CCSP, qui avaient été nommés par le Conseil à sa 111^e session en septembre 2013, pour les années caféières 2013/14 et 2014/15, viennent à expiration le 30 septembre 2015.
2. Le Directeur exécutif a diffusé le document [ED-2199/15](#), en demandant aux Membres de consulter les représentants qui siègent au CCSP afin de savoir s'ils seraient disposés à être reconduits dans leurs fonctions pour deux années supplémentaires ou de proposer les candidatures de nouveaux représentants et de nouveaux suppléants. Les représentants du CCSP ont également été invités à faire savoir à leurs Gouvernements Membres s'ils souhaitaient être désignés de nouveau. Les Membres étaient invités à faire parvenir par écrit leurs propositions de candidatures au Directeur exécutif.
3. La liste des candidatures reçues à la date du 30 septembre 2015 figure à l'Annexe I et la liste des membres actuels du CCSP ainsi que l'Article 29 de l'Accord de 2007 à l'Annexe II.

Mesures à prendre

Le Conseil est invité à examiner ce document et à nommer les membres du CCSP pour 2015/16 et 2016/17.

**COMPOSITION DU
COMITÉ CONSULTATIF DU SECTEUR PRIVÉ
POUR LES ANNÉES CAFÉIÈRES 2015/16 AND 2016/17**

REPRÉSENTANTS DES PRODUCTEURS**Nommé par****DOUX DE COLOMBIE**

Federación Nacional de Cafeteros de Colombia (FNC)	Représentant	Colombie
<i>Sociedad Exportadora de Café de las Cooperativas de Caficultores (EXPOCAFÉ)</i>	<i>Suppléant</i>	Colombie
<i>Asociación de Exportadores de café de Colombia</i>	<i>Suppléant</i>	Colombie
Association africaine des cafés fins (AFCA)	Représentant	Ouganda

AUTRES DOUX

Association nationale du café du Guatemala (Anacafé)	Représentant	Guatemala
Speciality Coffee Association of Panama	Représentant	Panama

BRÉSIL ET AUTRES NATURELS

Conselho dos Exportadores de Café do Brasil (CeCafé)	Représentant	Brésil
<i>Associação Brasileira da Indústria de Café Solúvel (ABICS)</i>	<i>Suppléant</i>	Brésil
<i>Associação Brasileira da Indústria de Café (ABIC)</i>	<i>Suppléant</i>	Brésil
Conselho Nacional do Café (CNC)	Représentant	Brésil
<i>Confederação da Agricultura e Pecuária do Brasil (CNA)</i>	<i>Suppléant</i>	Brésil
<i>International Women's Coffee Alliance (IWCA)</i>	<i>Suppléant</i>	Brésil

ROBUSTAS

Conseil du Café/Cacao (3C)	Représentant	Côte d'Ivoire
Indonesia Coffee Exporters Association (GAEKI)	Représentant	Indonésie
<i>Uganda Coffee Federation (UCF)</i>	<i>Suppléant</i>	<i>Ouganda</i>

REPRÉSENTANTS DES CONSOMMATEURS**Nommé par**

Association japonaise du Café (AJCA)	Représentant	États-Unis
Association du café du Canada (ACC)	Représentant	États-Unis
Fédération européenne du café (FEC)	Représentant	États-Unis
Institut scientifique d'information sur le café (ISIC)	Représentant	États-Unis
Association national du café des États-Unis (NCA)	Représentant	États-Unis
Russian Association of Tea and Coffee Manufacturers (Rusteacoffee)	Représentant	États-Unis
Association américaine des cafés de spécialité (SCAA)	Représentant	États-Unis
Association européenne des cafés de spécialité (SCAE)	Représentant	Union européenne

**COMPOSITION DU
COMITÉ CONSULTATIF DU SECTEUR PRIVÉ
POUR LES ANNÉES CAFÉIÈRES 2013/14 AND 2014/15**

REPRÉSENTANTS DES PRODUCTEURS**DOUX DE COLOMBIE**

Federación Nacional de Cafeteros de Colombia (FNC)	Représentant
<i>Sociedad Exportadora de Café de las Cooperativas de Caficultores (EXPOCAFÉ)</i>	<i>Suppléant</i>
Association africaine des cafés fins (AFCA)	Représentant

AUTRES DOUX

Association nationale du café du Guatemala (Anacafé)	Représentant
Coffee Exporters Association of India	Représentant

BRÉSIL ET AUTRES NATURELS

Associação Brasileira da Indústria de Café (ABIC)	Représentant
<i>Associação Brasileira da Indústria de Café Solúvel (ABICS)</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Conselho dos Exportadores de Café do Brasil (CeCafé)</i>	<i>Suppléant</i>
Confederação da Agricultura e Pecuária do Brasil (CNA)	Représentant
<i>Conselho Nacional do Café (CNC)</i>	<i>Suppléant</i>
<i>International Women's Coffee Alliance (IWCA)</i>	<i>Suppléant</i>

ROBUSTAS

Conseil du Café/Cacao (3C)	Représentant
Indonesian Coffee Exporters Association (GAEKI)	Représentant
<i>Uganda Coffee Federation (UCF)</i>	<i>Suppléant</i>

REPRÉSENTANTS DES CONSOMMATEURS

Association japonaise du café (AJCA)	Représentant
Association du café du Canada (ACC)	Représentant
Fédération européenne du café (FEC)	Représentant
Institut scientifique d'information sur le café (ISIC)	Représentant
Association nationale du café des États-Unis (NCA)	Représentant
Association russe des industries du thé et du café (Rusteacoffee)	Représentant
Association américaine des cafés de spécialité (SCAA)	Représentant
Association européenne des cafés de spécialité (SCAE)	Représentant

ARTICLE 29

Comité consultatif du secteur privé

- 1) Le Comité consultatif du secteur privé (ci-après dénommé le CCSP) est un organe consultatif qui est habilité à faire des recommandations lorsqu'il est consulté par le Conseil et qui peut inviter le Conseil à se saisir de questions ayant trait au présent Accord.
- 2) Le CCSP est composé de huit représentants du secteur privé des pays exportateurs et de huit représentants du secteur privé des pays importateurs.
- 3) Les membres du CCSP sont des représentants d'associations ou d'organismes désignés par le Conseil, toutes les deux années caféières ; leur mandat peut être reconduit. Le Conseil veille, dans la mesure du possible, à assurer la désignation :
 - a) De deux associations ou organismes relevant du secteur caféier privé de régions ou de pays exportateurs représentant chacun des quatre groupes de café, et représentant de préférence les producteurs et les exportateurs, ainsi qu'un ou plusieurs suppléants pour chaque représentant ; et
 - b) De huit associations ou organismes relevant du secteur caféier privé de pays importateurs, qu'ils soient Membres ou non membres, et représentant de préférence les importateurs et les torréfacteurs, ainsi qu'un ou plusieurs suppléants pour chaque représentant.
- 4) Chaque membre du CCSP est habilité à désigner un ou plusieurs conseillers.
- 5) Le CCSP a un Président et un Vice-président élus parmi ses membres, pour une période d'un an. Les titulaires de ces fonctions sont rééligibles. Le Président et le Vice-président ne sont pas rémunérés par l'Organisation. Le Président est invité à participer aux réunions du Conseil en qualité d'observateur.
- 6) Le CCSP se réunit normalement au siège de l'Organisation, durant la période des sessions ordinaires du Conseil. Si le Conseil accepte l'invitation d'un Membre à tenir une réunion sur son territoire, le CCSP peut également tenir sa réunion sur ledit territoire. En pareil cas, les frais qui en résultent, pour l'Organisation, en sus de ceux qui sont encourus lorsque la réunion se tient au siège de l'Organisation, sont à la charge du pays ou de l'organisation du secteur privé responsable de cette invitation.
- 7) Le CCSP peut, avec l'approbation du Conseil, tenir des réunions extraordinaires.
- 8) Le CCSP fait régulièrement rapport au Conseil.
- 9) Le CCSP élabore son propre règlement intérieur, tout en respectant les dispositions du présent Accord.